

Les règles de jeu du Foot à 8

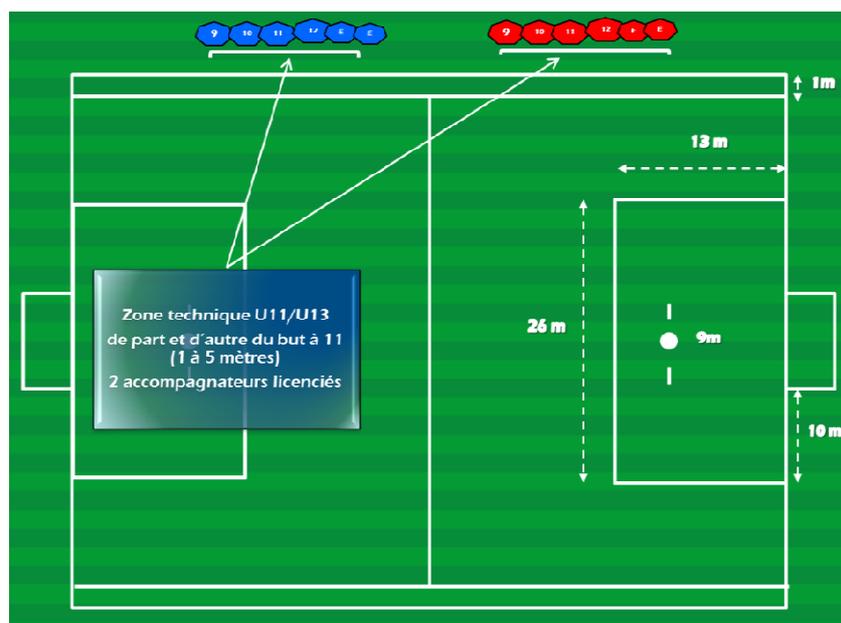
Loi 1 : Les dimensions du terrain sont de 60m x 50m (plus ou moins 2m selon les dimensions du terrain à 11). Les dimensions du but sont de 6m x 2m
La surface de réparation est de 26m x 13m profondeur

* **Fixation des buts pour le football à 8** :

Il est rappelé que les « cages de buts de football » doivent être conformes aux dispositions du Décret n°96-495 du 4 juin 1996, fixant les exigences de sécurité auxquelles celles-ci doivent répondre.

** **Traçage de la surface de réparation** :

S'il n'est pas possible de tracer la surface sur l'ensemble des terrains, vous pouvez utiliser des coupelles ou des galettes de couleur (coupelles plates) pour matérialiser les quatre angles.



Loi 2 : Le ballon est de taille n° 4

Loi 3 : L'équipe se compose de 8 joueurs dont le gardien de but et 3 remplaçants au plus. Ces derniers doivent entrer lors d'un arrêt de jeu à n'importe quel moment de la partie

Loi 4 : **Le port des protèges tibias est obligatoire** ; les joueurs ne doivent porter aucun objet dangereux. La couleur du maillot du gardien de but doit être distincte de celle des joueurs

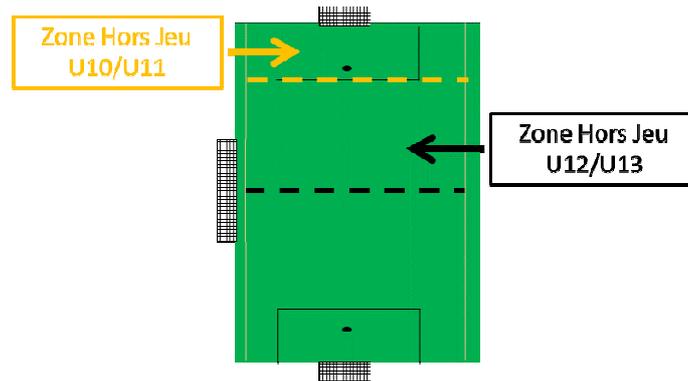
Loi 5 et 6 : La rencontre est arbitrée de préférence par un jeune (jeune arbitre ou jeune joueur), ou par une personne licenciée connaissant les règles de jeu. Dans tous les cas, un briefing d'avant match en présence des deux éducateurs et de l'arbitre s'avère intéressant pour rappeler les règles essentielles.

Loi 7 : La durée des matches est de 2 fois 25 minutes. Dans tous les cas et de manière réglementaire, le temps de pratique effective ne peut dépasser 50 minutes.

Loi 8 : Lors du coup d'envoi, tous les joueurs se trouvent dans leur propre moitié de terrain et les adversaires doivent respecter une distance de 6m. Le ballon doit être joué vers l'avant. Il est possible de marquer directement sur coup d'envoi.

Loi 10 : Un but est marqué lorsque le ballon a franchi entièrement la ligne de but.

Loi 11 : **Nouveauté** : le hors jeu est signalé à partir des 13 mètres en U11 et à partir de la ligne médiane en U13.



Loi 12 : Toute faute commise dans la surface de réparation est sanctionnée par un coup de pied de réparation. Un coup franc entre la surface et la ligne de touche.

Loi 13 : **Nouveauté** : selon la gravité de la faute, les coups francs peuvent être directs ou indirects. Se référer au document général des lois du jeu pour plus d'infos ...

Loi 14 : Le coup de pied de réparation est situé à 9m du but. Tous les autres joueurs doivent se situer en dehors de la surface de réparation.

Loi 15 : Les rentrées de touche sont réalisées à la main à l'endroit où le ballon est sorti du terrain.

Loi 16 : Le coup de pied de but (sortie de but) est exécuté d'un des deux points situés à 9 mètres de la ligne de but, à droite et à gauche du point de réparation de préférence par le Gardien de But.

Loi 17 : le coup de pied de coin (corner) est joué au pied ; l'adversaire doit respecter une distance de 6m.

Autre règle de jeu : Le gardien ne peut pas se saisir du ballon avec les mains sur une passe délibérée d'un partenaire ou sur une rentrée de touche effectuée par un partenaire. S'il le fait, il sera sanctionné par un coup franc direct sur la ligne des 13 mètres face au but avec un mur (s'il le décide...) situé à 6m du ballon.

Nouveauté : Le dégagement de volée ou $\frac{1}{2}$ volée du GB est interdit, obligation de poser le ballon au sol ou de relancer à la main. Si ce n'est pas le cas, cela entraîne la même sanction qu'une passe en retrait au GB.